



DECISION DU PRESIDENT
DP2019-08 Animation bus itinérant ESCAPE GAME

Vu les statuts du SMICTOM LGB,
Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération n°2018-13 du 28 juin 2018 portant délégations de compétences au Président,

Dans le cadre de la mission de prévention des déchets ménagers et assimilés portée par le SMICTOM LGB, un ESCAPE GAME itinérant a été créé afin de sensibiliser les usagers à la réduction des déchets.

Cette animation déployée sur le territoire du SMICTOM LGB, peut également en fonction des demandes être dispensée au-delà.

Dans ces conditions, l'EREA (Etablissement Régional d'Enseignement Adapté) accueillant des élèves de la 6^{ème} à la terminale CAP, a sollicité le SMICTOM LGB pour une animation le 06/06/2019 à Villeneuve sur Lot dans le cadre de la semaine sur le développement durable. L'animation se déroulera de 8h30 à 12h30 au tarif de 500€ net de taxes.

Le Président :

ARTICLE 1ER : Décide de faire assurer une animation via l'ESCAPE GAME itinérant du SMICTOM LGB pour le compte de l'EREA au tarif de 500€ net de taxe le 06/06/2019 de 8h30 à 12h30 ;

ARTICLE 2 : Préciser qu'à l'issue de l'animation, un titre sera émis auprès de l'EREA.

A Aiguillon, le 05/06/2019,

Le Président,

Alain LORENZELLI